



Droits pour enfant naturel, père en californie

Par **tati_rus_old**, le **24/11/2007** à **21:23**

Je suis née à Moscou en 1981 de deux parents russes non mariés. J'ai été élevée seule par ma mère, mon père ne m'ayant jamais reconnue et étant parti travailler à l'étranger juste après ma naissance.

La mère de cet homme (donc ma grand-mère) habite toujours à Moscou et connaît très bien ma mère. Il y a un an sur ma demande elle a fini par me donner l'e-mail de mon père. J'ai écrit à cet homme en lui faisant part de ma vie actuelle en France - je suis mariée à un français depuis 2005- mais il ne m'a pas répondu. J'ai fait des recherches sur internet en sachant qu'il travaillait dans le milieu scientifique aux USA, et j'ai finalement retrouvé sa trace. Il est chercheur en Californie dans une Université réputée et gagne probablement très bien sa vie.

Je suis certaine d'être la fille de l'homme dont j'ai retrouvé la trace. Je peux le prouver grâce à des témoignages de personnes l'ayant connu lorsqu'il fréquentait ma mère en Russie, à commencer par sa propre mère (ma grand mère !), et suis prête à faire un test ADN.

J'aimerais engager une procédure pour faire valoir mes droits. Mais devant la complexité (je suis russe habitant en france, lui habite aux USA avec sans doute une double nationalité amricano/russe), A QUI M'ADRESSER ?